

Étude de cas: La RVCP et la production de bovins en Ontario



FAAST
FARMED ANIMAL ANTIMICROBIAL
STEWARDSHIP

Étude de cas

L'étude de cas suivante examine l'établissement et le maintien d'une relation vétérinaire-client-patient (**RVCP**) légitime entre une vétérinaire et un producteur de bovins de l'Ontario. Des points vignettes sont fournis tout au long de l'étude de cas afin de souligner les mesures clés et les points de discussion

Exposé du cas

Hugo Drechsel est un enseignant de niveau secondaire à la retraite qui a toujours voulu avoir son propre bétail. Dans sa jeunesse, il a beaucoup travaillé avec son oncle qui avait une petite exploitation vache-veau. Il a donc pu accumuler un bagage raisonnable de connaissances et d'expérience dans la conduite du bétail. En tant que grand amateur de plein air, il s'est intéressé au programme d'expansion du cheptel de vaches de boucherie du nord de l'Ontario. Misant toutes ses économies pour obtenir des subventions d'expansion commerciale offertes par la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario, Hugo a pu faire l'acquisition d'une ferme et de 100 vaches pleines en périphérie de Cochrane, dans le nord de l'Ontario.

Même si les hivers sont longs, Hugo aime la solitude tranquille dans laquelle le nord baigne. Il est établi dans le nord de l'Ontario depuis maintenant 3 ans et son exploitation et son troupeau sont florissants. Bien qu'il ait eu son lot de pertes et quelques animaux malades chaque saison, avec les conseils de son oncle et de l'aide d'un voisin, il n'a jamais eu à faire venir le vétérinaire à la ferme. Le piétin est le problème de santé le plus grave auquel il a dû faire face, pour lequel il a pu se procurer de l'oxytétracycline à action prolongée de la coopérative de Cochrane pour traiter les animaux touchés.



Lors de sa dernière visite pour aller chercher un flacon de pénicilline destiné au traitement d'une vache boiteuse, Hugo a été surpris de voir une affiche indiquant qu'à compter du 1^{er} décembre 2018, il ne pourrait plus acheter d'antibiotiques de la coopérative. Hugo a également appris par le biais de l'affiche qu'il aurait à travailler avec un vétérinaire pour obtenir une ordonnance avant de pouvoir acheter le moindre antibiotique pour son bétail, et qu'il devrait ensuite acheter les antibiotiques voulus de son vétérinaire, ou d'une fabrique d'aliments enregistrée s'ils sont intégrés dans les rations.

Hugo parle à des amis et apprend qu'il y a une excellente vétérinaire dont la pratique est à environ deux heures de sa ferme. Hugo téléphone à la clinique pour parler à la vétérinaire, la d^{re} Eugenia Lebreck. La d^{re} Lebreck décrit l'étendue des services que la clinique vétérinaire est en mesure d'offrir en vertu des normes de la profession, y compris les consultations téléphoniques, l'élaboration d'un programme de vaccination et de procédures normalisées pour le traitement d'animaux malades, des conseils de nutrition, des diagnostics de gestation, des tests de fécondité et des services d'urgence lorsque des animaux sont malades ou blessés ou éprouvent des problèmes de vêlage. Hugo se réjouit des services offerts et convient de retenir les services de la d^{re} Lebreck et de sa clinique.

- La d^{re} Lebreck:
 - a conclu une entente avec Hugo quant à l'étendue des services offerts;
 - informe Hugo que les services fournis seraient conformes aux normes de pratique de la profession.
- Hugo (le client) retient les services de la d^{re} Lebreck.

La d^{re} Lebreck informe également Hugo qu'en raison de la distance séparant sa ferme de la clinique, le délai d'intervention en cas d'urgence pourrait représenter plusieurs heures. Elle lui assure que s'il téléphone à la clinique pour une urgence (par ex., en cas de réaction indésirable à un médicament, un vêlage, etc.), même après les heures normales de clinique, que quelqu'un se rendrait à la ferme dès que possible.

- La d^{re} Lebreck veille à être facilement accessible en cas de réaction indésirable à un médicament ou d'échec du traitement et informe Hugo de la façon de procéder pour obtenir des services en-dehors des heures normales d'ouverture de la clinique, conformément à l'énoncé de principe de l'Ordre des vétérinaires de l'Ontario sur l'accès aux soins après les heures normales de clinique.





Hugo parle à la d re Lebreck d'une vache boiteuse à la patte enflée qui ne réagit pas à la pénicilline. Il se demande si la d re Lebreck pourrait prescrire un antibiotique différent pour la vache et le faire livrer à la ferme le lendemain. La d re Lebreck informe Hugo qu'elle va devoir visiter la ferme avant de pouvoir délivrer le moindre médicament. Bien qu'elle ait établi une RVCP légitime avec Hugo, elle doit d'abord se rendre sur place pour avoir une connaissance suffisante de la ferme, des animaux et du mode de gestion pratiqué avant de pouvoir prescrire des médicaments. Hugo comprend et prend rendez-vous pour le lendemain.

- Au moment de poser un diagnostic ou de prescrire, d'administrer ou de délivrer un médicament, il faut avoir **une connaissance récente et suffisante** qui dépend des éléments suivants :
 - les antécédents et les questions posées, **et** :
 - un examen physique de l'animal ou du groupe d'animaux, **ou**
 - des visites médicales appropriées et opportunes à l'endroit où l'animal ou le groupe d'animaux sont gardés de façon à pouvoir au moins établir un diagnostic général ou préliminaire.
- Étant donné que la d re Lebreck n'a pas été à la ferme et qu'elle ne connaît pas les aptitudes d'Hugo en matière de diagnostic et de gestion, il est nécessaire qu'elle rende visite à la ferme et qu'elle examine l'animal en cause avant de poser un diagnostic ou de prescrire ou de délivrer un antibiotique.



Durant la visite à la ferme, la d re Lebreck examine la vache boiteuse et découvre un gros hématome au haut d'une patte. Elle traite la vache avec un anti-inflammatoire, délivre une dose additionnelle qu'Hugo devra administrer à la vache le lendemain et lui conseille de garder la vache seule dans un enclos pendant quelques jours. La d re Lebreck fait ensuite le tour du troupeau avec Hugo et ils discutent de diverses stratégies de gestion de la santé. Elle enseigne à Hugo quelques moyens importants pour reconnaître et traiter des maladies (c.-à-d. procéder à des examens physiques et utiliser des médicaments). Au cours des semaines suivantes, elle travaille avec Hugo pour créer des procédures normalisées pour la prise en charge de maladies courantes, afin que la d re Lebreck n'ait pas à se rendre jusqu'à la ferme chaque fois qu'un animal est malade, tout en pouvant se fier qu'Hugo est en mesure de traiter ses animaux dans de tels cas.

- La d re Lebreck accumule une connaissance récente et suffisante du troupeau d'Hugo lui permettant de fournir des services vétérinaires. Ce qui constitue « **une connaissance récente et suffisante** » demeure une question de jugement professionnel pour la d re Lebreck pour chaque cas individuel. En discutant avec le producteur des points critiques de l'identification et de la gestion des maladies, la d re Lebreck peut s'assurer qu'Hugo sera en mesure d'identifier et de gérer les maladies qui surviennent dans son troupeau, renforçant d'autant plus leur RVCP.

Hugo est heureux de la tournure de la conversation et ils conviennent que la d re Lebreck reviendra à la ferme pour une visite du troupeau à l'automne.